

Majeure Haute Spécialisation

Assurer la réussite des élèves implique que les besoins d'apprentissage de chaque élève sont comblés. Grâce aux nouvelles options améliorées d'apprentissage qui sont offertes par les écoles, les élèves du secondaire ont plus de possibilités d'avoir un parcours individualisé en fonction de leurs forces et intérêts. Une de ces nouvelles options est la Majeure Haute Spécialisation.

Qu'est-ce que la Majeure Haute Spécialisation?

- La Majeure Haute Spécialisation est un programme spécialisé approuvé par le Ministère et qui permet aux élèves de donner plus d'attention à un secteur d'activité économique spécifique au cours de leur apprentissage tout en répondant aux conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO). Elle prépare également les élèves à faire la transition entre l'école secondaire et la formation en apprentissage, le collège, l'université ou le marché du travail.
- Une majeure permet aux élèves d'acquérir des connaissances et des compétences relevant d'un secteur d'activité dans des milieux d'apprentissage engageants et liés à leurs objectifs de carrière. Elle aide aussi les élèves à se concentrer sur l'obtention de leur diplôme et à poursuivre leurs objectifs au postsecondaire.
- Chaque majeure doit inclure les cinq composantes suivantes. Celles-ci sont présentées de façon plus détaillée dans la série de guides portant sur chaque secteur :
 1. un ensemble de 8 à 10 crédits de 11^e et 12^e année qui comprend :
 - i 4 crédits de spécialisation axés sur des connaissances et des compétences propres au secteur;
 - ii de 2 à 4 crédits d'appui intégrant des activités d'apprentissage contextualisées reliées au secteur;
 - iii 2 crédits en éducation coopérative fournissant des occasions d'apprentissage authentiques en milieu de travail et permettant aux élèves de perfectionner, d'étendre, d'appliquer et de mettre en pratique des connaissances et des compétences requises dans le secteur.
 2. des certifications et des formations reconnues par le secteur.
 3. des occasions d'apprentissage par l'expérience et d'exploration de carrière dans le secteur.
 4. des expériences d'anticipation qui reflètent le choix de destination postsecondaire.
 5. le développement de compétences essentielles et d'habitudes de travail propres au secteur et leur documentation à l'aide d'outils du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO).
- Durant l'année scolaire 2009–2010, les majeures sont offertes dans les secteurs suivants :

Affaires	Fabrication
Agriculture	Foresterie
Arts et culture	Horticulture et aménagement paysager
Aviation/aéronautique	Hôtellerie et tourisme
Construction	Santé et bien-être
Énergie	Sécurité communautaire et services d'urgence
Environnement	Technologies de l'information et des communications
Exploitation minière	Transports

Comment une Majeure Haute Spécialisation profite-t-elle aux élèves?

- Une majeure permet aux élèves de bénéficier d'une gamme de possibilités d'apprentissage adaptées à leurs intérêts dans un domaine particulier. Elle leur permet également de s'impliquer davantage dans leur programme scolaire.
- Un programme de Majeure Haute Spécialisation fournit aux élèves des occasions d'explorer, de cerner et de préciser leurs objectifs de carrière afin de prendre des décisions éclairées concernant leurs options postsecondaires et les étapes à franchir relativement à ces objectifs.
- Une majeure permet aux élèves d'avoir confiance en leur capacité de réussite, et de voir la connexion entre leurs études, la vie après l'école secondaire et leur futur emploi.
- Les possibilités d'apprentissage par l'expérience fournies par une majeure permettent aux élèves de développer des compétences essentielles et des habitudes de travail requises dans le secteur. La démonstration de ces compétences et habitudes de travail est documentée en utilisant des outils du PCO.
- Par le biais d'une majeure, les élèves commencent à établir des relations et des contacts dans le secteur.
- Les élèves ayant réussi à un programme de la majeure peuvent apporter la preuve de leur accomplissement des diverses composantes requises (p. ex., certifications et formations reconnues par le secteur) aux employeurs potentiels et aux établissements d'enseignement postsecondaire et de formation.

Comment l'obtention de la Majeure Haute Spécialisation est-elle documentée?

- L'achèvement du programme de la majeure sera attesté par un sceau rouge sur le diplôme de l'élève.
- L'élève reçoit un Relevé de la Majeure Haute Spécialisation sur lequel sont précisées ses réalisations pour chacune des composantes requises, y compris les formations et les certifications qui sont reconnues par le secteur.
- L'achèvement du programme de la majeure est également indiqué sur le Relevé de notes de l'élève.

Où la Majeure Haute Spécialisation est-elle offerte?

- Pour l'année scolaire 2009–2010, la majeure sera offerte par tous les conseils scolaires à travers la province. Plus de 430 écoles offriront un programme de Majeure Haute Spécialisation dans au moins un des secteurs énumérés au recto, pour un total de plus de 700 programmes.

Comment obtenir plus de renseignements?

- Les guides spécifiques aux secteurs ainsi que le *Guide de mise en œuvre de la Majeure Haute Spécialisation* sont disponibles au <http://www.edu.gov.on.ca/fre/studentsuccess/pathways/shsm/index.html>
- Pour des renseignements supplémentaires, communiquez avec le Leader de la réussite des élèves de votre conseil scolaire ou le coordonnateur des programmes de la majeure au niveau de l'école secondaire de votre communauté.

Information sur le conseil scolaire ou l'école :